

**TRANSPORTS
MESPLES**

**128 Route Départementale 29
64300 SALLES-MONGISCARD**

**ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION CLASSEE
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Art.L.512-7 et suivants du Code de l'Environnement
CERFA n°15679*01

Commune de Salles-Mongiscard (64)
**Régularisation administrative de l'établissement
Transports MESPLES**

PJ n°16
Défense Extérieure Contre l'Incendie
Confinement des eaux d'extinction
Calculs D9 et D9A

Version avril 2022

Dossier réalisé en collaboration avec :


Cabinet Nicolas Nouger
Conseil en Environnement

BUREAU D'ETUDES EN ENVIRONNEMENT

Membre du Groupement Professionnel OPHITE – Adhérent Afite
26 rue d'Espagne – 64100 BAYONNE
☎ 05 59 46 10 85 / contact@cabinetnouger.com
www.cabinetnouger.com

Dossier n°18-011

Transports MESPLES - Salles-Mongiscard (64)				
Besoin en eau d'incendie - Application du "Guide D9"v.2020				
Désignation des bâtiments, locaux ou zones constituant la surface de référence		Incendie des deux silos de stockage 1 (3240 m ²) et 3 (1705 m ²)		
Principales activités		Silos de stockage de céréales		
Stockages (quantité et nature des principaux matériaux combustibles/inflammables)		Stockage vrac de céréales		
CRITERE	COEFFICIENTS ADDITIONNELS	COEFFICIENTS RETENUS POUR LE CALCUL		COMMENTAIRES
		Silo 1	Silo 3	
Hauteurs de stockage (1)(2)(3)				
Jusqu'à 3 m	0			
Jusqu'à 8 m	+ 0,1	0,1	0,1	hauteur de stockage: 6 à 7 m
Jusqu'à 12 m	+ 0,2			
Jusqu'à 30 m	+0,5			
Jusqu'à 40 m	+0,7			
Au-delà de 40 m	+0,8			
Type de construction (4)				
Résistance mécanique de l'ossature ≥ R60	- 0,1			Structure métallique: R non connue
Résistance mécanique de l'ossature ≥ R30	0			
Résistance mécanique de l'ossature < R30	+ 0,1	0,1	0,1	
Matériaux aggravants				
Présence d'au moins un matériau aggravant(5)	+0,1			Aucun matériau aggravant
Types d'interventions internes				
*Accueil 24h/24h (présence en permanence à l'entrée)	- 0,1			
*DAI généralisée reportée 24h/24 7j/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24h/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels (6)	- 0,1	-0,1	-0,1	Détection incendie en place
*Service de sécurité incendie ou équipe de seconde intervention avec moyens appropriés en mesure d'intervenir 24h/24 (7)	- 0,3			
Σ coefficients		0,10	0,10	
1 + Σ coefficients (8)		1,10	1,10	
Surface de référence (S en m²)		3 240	1 705	Silo 1+nouveau silo 3: propagation car équipemtns entre les 2 silos
Qi=30*S+500*(1+Σcoef) (8)		214	113	
Catégorie de risque (9)				
Risque faible: Qrf=Qi*0,5		107	56	Chap. "B43" du guide D9.
Risque 1 : Q1=Qi*1		214	113	Stockage: Risque Spécial.
Risque 2 : Q2=Qi*1,5		321	169	Mais coef. 1 selon rapport
Risque 3 : Q3=Qi*2		428	225	SDIS64 du 07/06/2016
Risque protégé par une installation d'extinction automatique à eau (10)				
Risque faible : Qrf+2		53,46	28	ici pas de sprinklage
Risque 1 : Q1+2		106,92	56	
Risque 2 : Q2+2		160,38	84	
Risque 3 : Q3+2		213,84	113	
DEBIT CALCULE (11) (Q en m ³ /h)		326		Cumul des 2 débits car propagation
DEBIT RETENU (12)(13)(14) (Q en m ³ /h)		330		Arrondi au multiple de 30 le plus proche

**Dimensionnement des rétentions des eaux d'extinction
Guide D9A v.2020**

Transports MESPLES - Salles-Mongiscard (64)		
Besoin en eau d'incendie - Application du "Guide D9"v.2020		
Guide D9A - TABLEAU DE CALCUL DU VOLUME DES EAUX INCENDIE A CONFINER		
		Volume (m3)
Besoins pour la lutte extérieure		Résultat document D9 : (Besoins * 2 heures au minimum)
		660
		+
Moyens de lutte intérieure contre l'incendie	Sprinkleurs	Volume réserve intégrale de la source principale ou besoin * durée théorique maxi de fonctionnement
		0
		+
	Rideau d'eau	Besoin * 90 mn
		+
	RIA	A négliger
		0
		+
	Mousse HF et MF	Débit de solution moussante * temps de noyage (en gal. 15 - 25 min)
		0
		+
	Brouillard d'eau et autres systèmes	Débit * temps de fonctionnement requis
		0
		+
	Colonne humide	Débit * temps de fonctionnement requis
		0
		+
		+
Volumes d'eau liés aux intempéries	Surface bâtiment concerné+abords : bassin versant le plus étendu BV2, soit: m2	10 litres/m ² de surface de drainage (SD) S (m ²)= 9 625
		96
		+
Présence stock de liquides	Estiamtion du volume dans la cellule m3*20%	20% du volume contenu dans le local contenant le plus grand volume
Volume total de liquide à mettre en rétention (m3) :		756